



Municipalité Auclair

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'EXERCICE 2026 RÉSOLUTION 2025-211

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné ;

QUE le calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'exercice 2026 a été adopté lors de la séance régulière tenue le 1 décembre 2025 conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

SÉANCE DE CONSEIL 2026		
LE LUNDI	12-JANVIER	19h30
LE LUNDI	2-FÉVRIER	19h30
LE LUNDI	2-MARS	19h30
LE MARDI	7-AVRIL	19h30
LE LUNDI	4-MAI	19h30
LE LUNDI	1-JUIN	19h30
LE LUNDI	6-JUILLET	19h30
LE LUNDI	10-AOUT	19h30
LE MARDI	8-SEPTEMBRE	19h30
LE LUNDI	5-OCTOBRE	19H30
LE LUNDI	2-NOVEMBRE	19h30
LE LUNDI	7-DÉCEMBRE	19h30

Adoptée

Donné à Auclair ce 10 décembre 2025 ;

Dominique Létourneau, directrice générale

dg@municipaliteauclair.ca

581-337-1276